



DEMANDE DE PRET DE MATERIEL

Monsieur le Maire
4 rue de la Mairie
54150 AVRIL

Nom du demandeur ou le l'association :

Adresse :

N° de téléphone :

Objet : demande de prêt de matériel

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter le prêt de matériel suivant :

Quantité	Désignation	Matériel disponible
	Tables	
	Bancs	
	Barrières	
	Tonnelles (compléter le formulaire ci-joint)	

Pour la date du.....

Lieu de la Manifestation.....

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Date, Nom et Signature

***Délais de demande de prêt de matériel**

Pour les mois de mai, juin, juillet, août et septembre : 1 mois

Pour les mois de janvier, février, mars, avril, octobre, novembre de décembre :

1 mois pour le gros matériel – 8 jours pour le petit matériel

Lorsque vous utilisez le domaine public, faire obligatoirement une demande d'arrêté à la Mairie.



CONVENTION MISE A DISPOSITION DES TONNELLES

Informations du demandeur :

- Nom de l'association :
- Nom du demandeur :
- Prénom :
- Adresse :
- Téléphone :
- E-mail :

Description du matériel prêté :

Type de tonnelle		
Dimensions	3x3 (2)	6x8 (1)
Quantité		

Conditions de caution :

Montant de la caution par chèque	Numéro de chèque
1000 € / Tonnelle	

État du matériel :

- **État du matériel avant le prêt :**
 - Description détaillée :
 - Photos prises avant le prêt : (cocher si applicable) ☐
- **État du matériel après le prêt :**
 - Description détaillée :
 - Photos prises après le prêt : (cocher si applicable) ☐



Engagement du demandeur :

Je, soussigné(e)....., m'engage à :

1. Utiliser les tonnelles prêtées avec soin et en respectant les instructions d'utilisation fournies.
2. Restituer les tonnelles en bon état (c'est-à-dire identique à celui de leur réception initiale) à la date de fin du prêt mentionnée ci-dessus.
3. Payer les frais de location et fournir une caution d'un montant de 1000 euros par tonnelle qui sera restituée après vérification de l'état des tonnelles.
4. Informer immédiatement la commune d'Avril en cas de perte, de vol ou de Dégradation des tonnelles.
5. Accepter les conditions de responsabilité en cas de dommages causés aux tonnelles.

Fait à AVRIL, le

Signature du demandeur

Signature du prêteur